

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

ASSOCIATION MILLE ET UNE RECUP

1) Présentation de l'association



Photo d'équipe prise lors du repas de fin d'année en décembre 2023 en présence de salariés en insertion, salariés permanents, membres du CA et bénévoles.

Les membres du conseil d'administration / bureau :

- Le Conseil d'Administration pouvant aller jusqu'à 12 membres dont :
 - 5 membres fondateurs : Monique CAMPOS, François-Xavier ALARY, Virginie COUET, PINEAU ABADIE Anne-Laure, Virginie SOTO, membres de droit.
 - 4 membres élus parmi les adhérents : Annie PEDOUSSAUT, Marie CASSEDANNE, Serge ANCELET et Carlos NOGALEDO
 - 1 membre salarié élu parmi les salariés permanents de l'association ayant une mission de représentation des salariés au sein du CA.

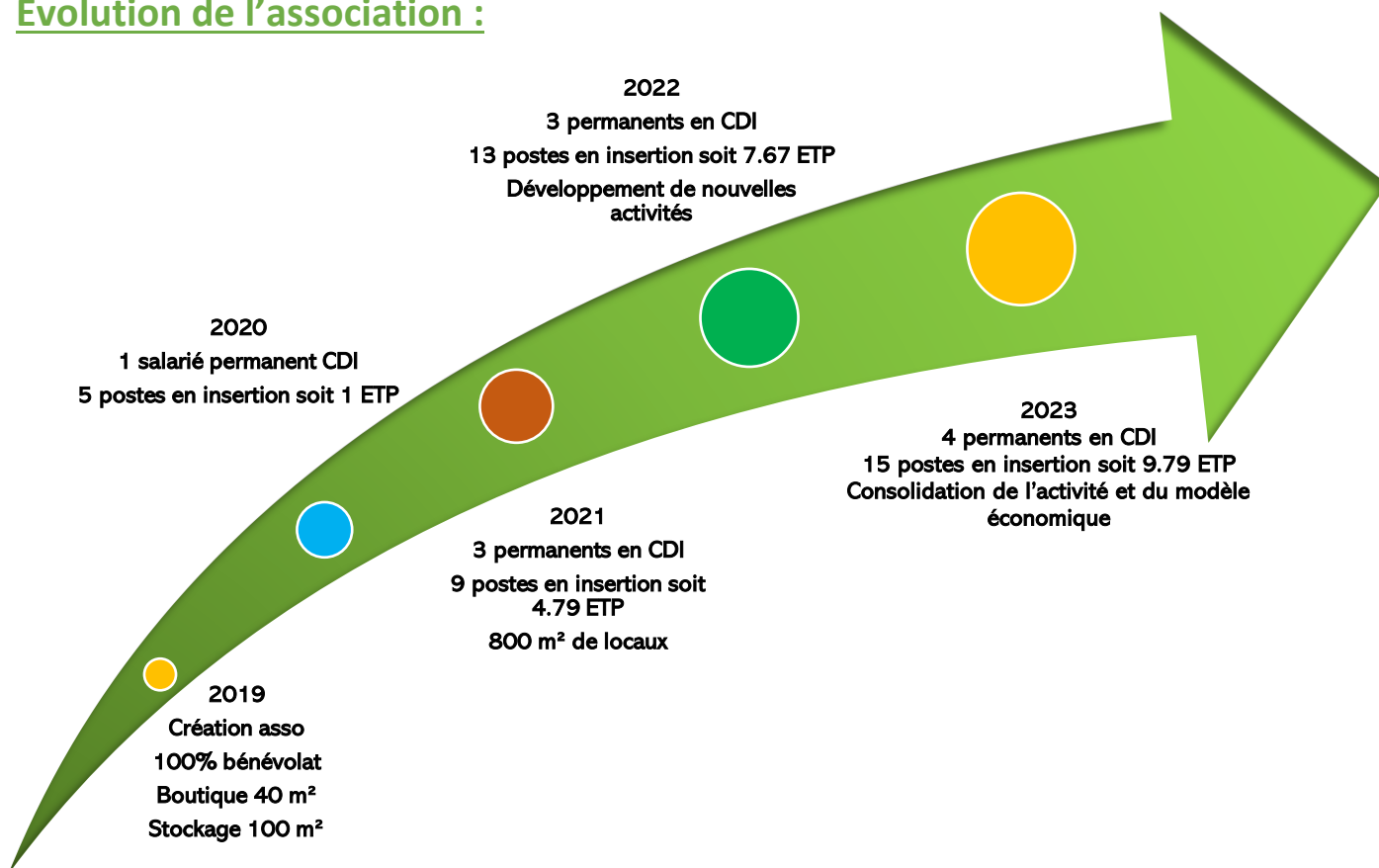
- Le bureau composé de minimum 2 membres dont :
 - Une présidente : Monique CAMPOS
 - Un trésorier : François-Xavier ALARY

75 adhérents en 2023

Objectifs de l'association

- Promouvoir la protection de l'environnement à travers une activité de **recyclerie**
- Accompagner des personnes en difficultés sociales et professionnelles par le biais d'un **chantier d'insertion**

Evolution de l'association :



2023 : Une année dynamique

Les projets annoncés et amorcés en 2022 ont pu être mis en œuvre :

- Professionnalisation avec la mise en place du logiciel GDR (gestion des données d'une ressourcerie). Informatisation de tous les postes de travail.
- Création d'un second poste d'encadrant technique à 35h/ hebdomadaire pour la vente et le tri textile
- Augmentation du temps de travail de la CIP passant de 4 jours mensuels à 5 jours mensuel, puis en avril 2023 passage à 2 jours hebdomadaires.
- Poursuite du développement de nos activités existantes :
 - o Aménagement d'un second poste sur la e-boutique
 - o Professionnalisation de l'activité vélo (aménagement de l'atelier et mise à disposition d'un salarié dédié à l'activité)
 - o Développement significatif de l'activité débarras / vide maison
 - o Réorganisation des espaces de travail et amélioration des postes de travail et du fonctionnement global de la recyclerie (professionnalisation, procédures de travail...)
 - o Poursuite du travail de valorisation avec les filières de recyclages et éco organismes
- Poursuite et diversification des actions de formation du personnel permanent et des CDDI (Contrat à durée déterminée d'insertion)
- Développement significatif du chiffre d'affaires

Nos réseaux :

RNRR – Réseau National des Ressourceries Recycleries

RRROC – Réseau Régional des Ressourceries Occitanie

FAS – Fédération des Acteurs de la Solidarité

ASSIET – Association Solidaire des Structures de l'Insertion par l'Economie du Tarn

REVISCOL – Collectif des Recycleries / Ressourceries du Tarn dont nous sommes membre fondateur, créé en juin 2021.

2) Une recyclerie comme support à l'insertion socioprofessionnelle

Les **quatre fonctions de la recyclerie** sont : la collecte, la valorisation, la vente et la sensibilisation.

La recyclerie fonctionne grâce à un **chantier d'insertion** qui emploie :

- 15 salariés en contrat d'insertion
- 4 salariés permanents
 - o 1 directrice
 - o 2 encadrants techniques
 - o 1 chargée d'insertion

Les salariés en insertion interviennent sur les 4 fonctions à travers différents postes de travail, sous la responsabilité des encadrants techniques :

- Collecte :
 - o Accueil des dons,
 - o Débarras / vide maison
- Valorisation :
 - o Tri pour la vente, tri pour les filières de recyclage, tri pour déchetterie
 - o Contrôle, nettoyage et stockage des objets conservés
 - o Réparation de vélos
 - o Tri textile
- Vente :
 - o Mise en rayon / réassort / facing
 - o Vente en boutique : accueil client, conseil, encaissement
 - o E-commerce : mise en ligne d'objet, vente, emballage, service après-vente
- Sensibilisation :
 - o Sensibiliser les usagers de la recyclerie au quotidien
 - o Présence 1 fois par mois à la déchetterie de Gaillac
 - o Présence 1 fois par mois sur le marché de Gaillac
 - o Présence sur des évènements

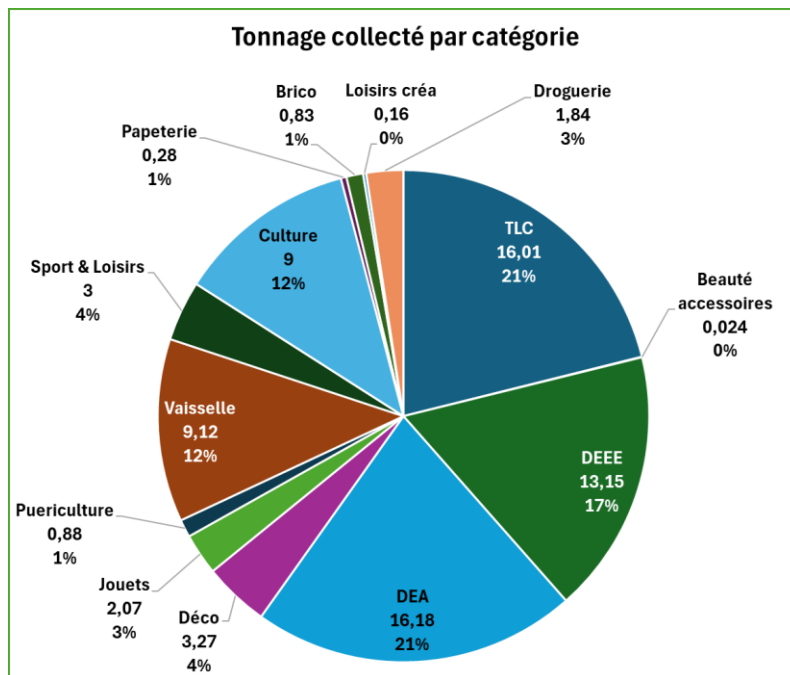
3) L'activité 2023

LA COLLECTE :

Nous collectons de deux façons différentes :

- Par apports volontaires à la recyclerie,
- Lors de nos prestations de débarras vide maison / enlèvements d'encombrant.

75.81 Tonnes d'objets collectés en 2023
Soit 25 Tonnes de plus qu'en 2022



Les débarras / vide-maison :

Nous avons mis en place ce service en avril 2022, en réponse à un vrai besoin du territoire. Nous proposons de vider entièrement des maisons ou bien un service de débarras sur devis.

En 2023 nous avons réalisé :

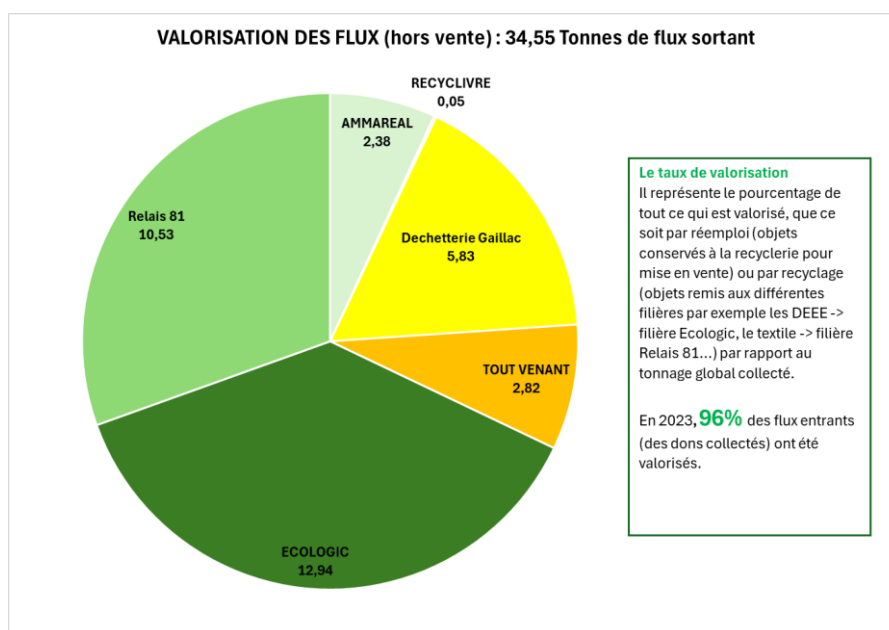
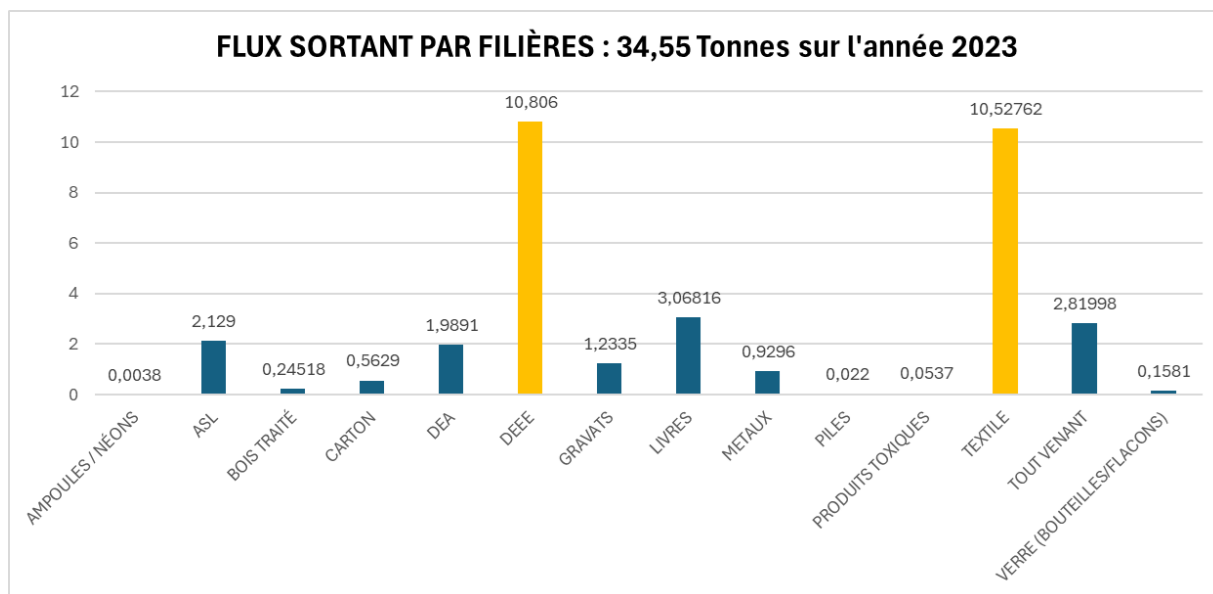
- 23 livraisons (20€ sur Gaillac)
- 12 enlèvements d'encombrants
- 16 vide-maison

Pour un chiffre d'affaires total de 18 901.64€.



LA VALORISATION :

La valorisation consiste au travail de tri, nettoyage des objets, remise en état et mise en filières de recyclage.



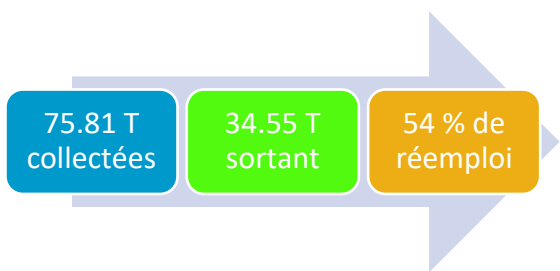
Notre travail est aussi là, dans la qualité du tri et de l'orientation dans les bonnes filières pour une meilleure valorisation et pas seulement la partie visible qu'est la vente.

Nous travaillons avec plusieurs partenaires :

- **Le Relais 81** récupère tout le textile qui n'est pas mis en vente à la recyclerie. Ce textile est traité et valorisé à 97%
- **Ammareal** : partenaire qui récupère une partie de nos livres qu'il revend. 10% est reversé à notre association et 5% à l'association « Lire et sourire ».
- **Recyclivre** : partenaire qui récupère également une partie de nos livres et nous reverse un pourcentage des ventes.
- **Ecologic** : éco organisme qui collecte les éco taxes et soutient les acteurs du réemploi dans leur mission de réduction des déchets. Nous conventionnons avec eux pour la filière DEEE (électroménager) et Article de sport et de loisirs.

Le taux de réemploi est le pourcentage d'objets réemployés (vendus ou donnés).

Différence entre le tonnage entrant et le tonnage sortant. Ce tonnage restant est considéré comme réemployé car il a soit été vendu soit stocké pour la mise en vente. Rappel objectif ADEME 55%

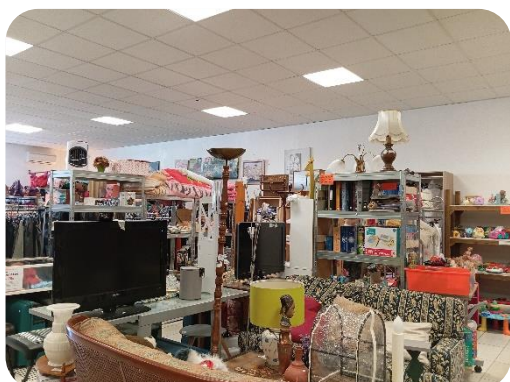


LA VENTE :

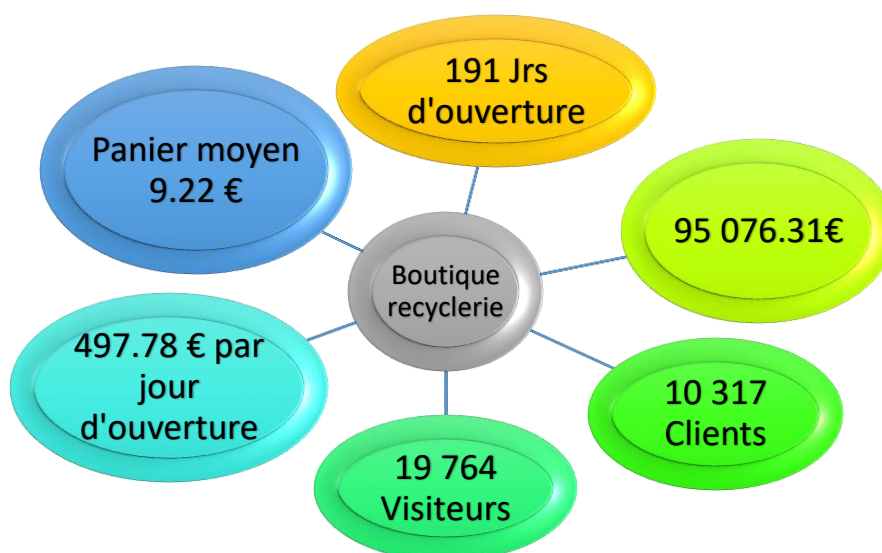
La vente se fait à travers :

- La boutique qui est ouverte du mercredi au samedi. Le mardi, l'équipe vente réalise le réassort du magasin et en profite pour faire quelques améliorations d'aménagements.
- Le e-commerce : nous vendons sur la plateforme Label Emmaüs et Le bon coin
- Lors d'évènements type Biocybèle

La vente en boutique :

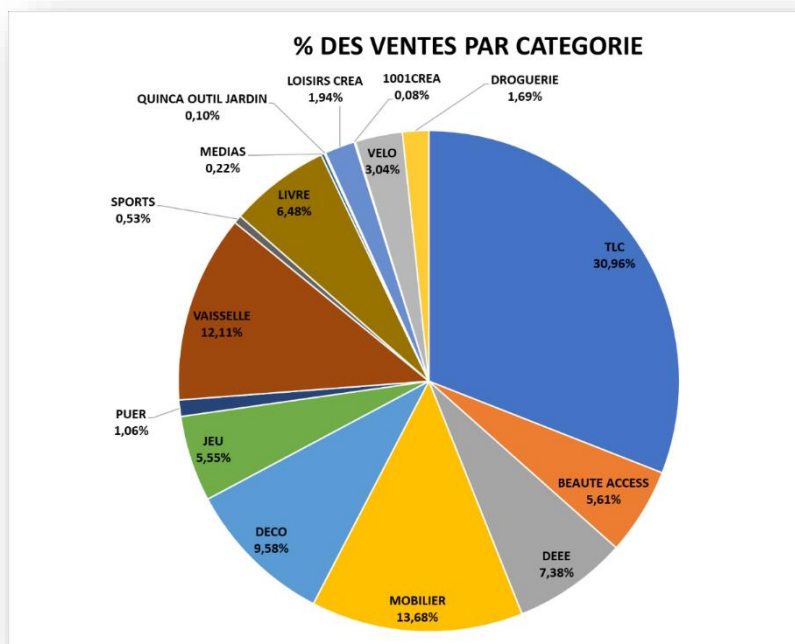


Quelques chiffres de la boutique recyclerie :



Comparatif vente 2022/2023

	2022	2023	Evolution
Nbr jours d'ouverture	192	191	
Nbr clients	8470	10317	22%
Panier moyen	8,69 €	9,22 €	6%
CA moyen par jours d'ouverture	383,32 €	497,78 €	30%
Chiffre d'affaires	73 598,21 €	95 076,31 €	29%



On note un fort pourcentage de vente de :

- TLC : textile, linge de maison, chaussures
- Mobilier
- Vaisselle.

Les autres catégories s'équilibrent.

Le pourcentage des ventes par catégorie est identique à celui de 2022.

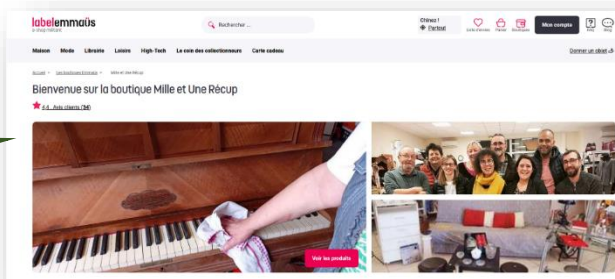
Le pôle e-commerce :

Le pôle e-commerce correspond à la vente en ligne sur 2 plateformes : Label Emmaüs et Le Bon Coin. La vente sur Label Emmaüs a démarré en décembre 2021 et sur Le Bon Coin en novembre 2022.

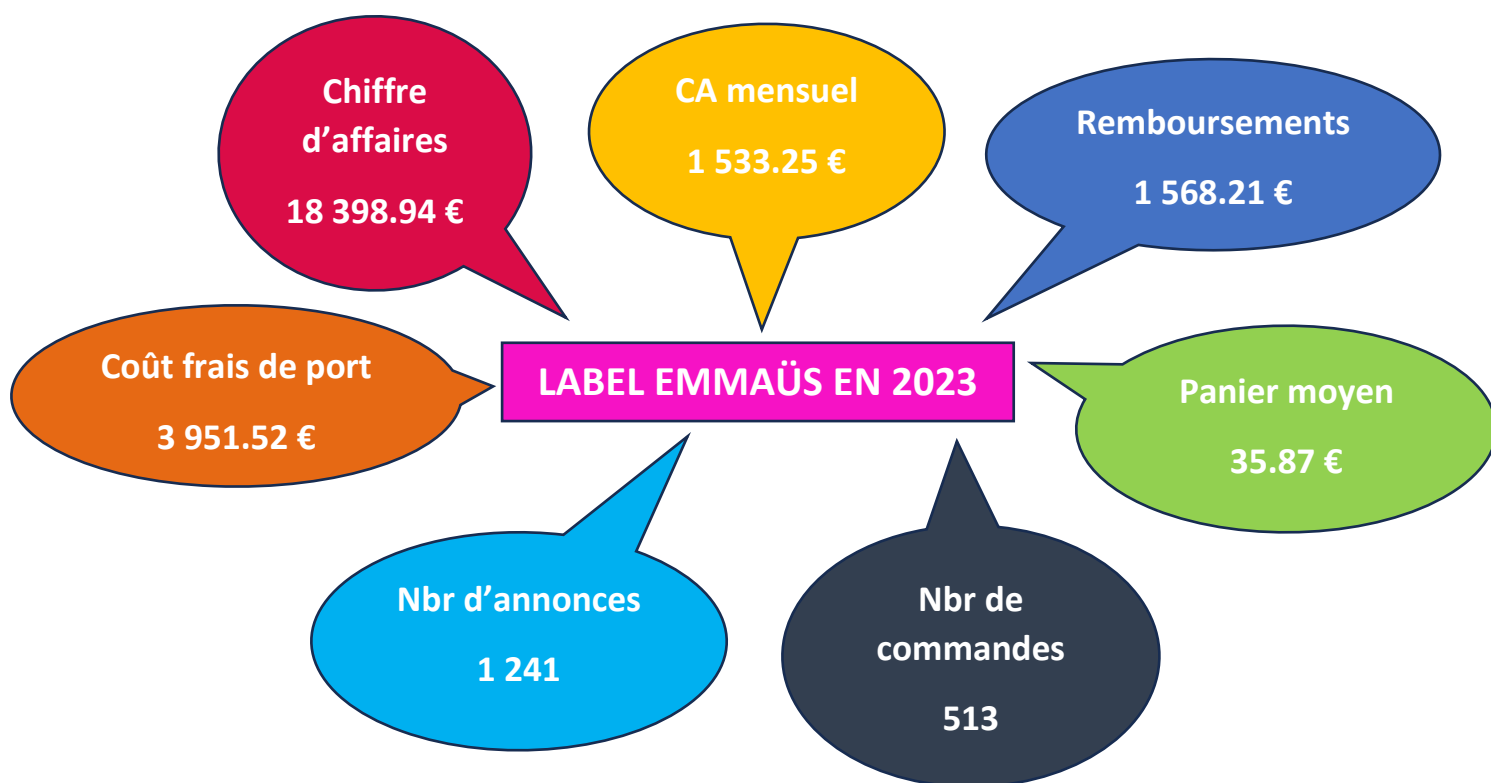
Une équipe de 3 salariés en insertion travaillent sur cette activité.

Ils sont chargés de toutes les étapes du e-commerce. De la sélection d'objets, à l'estimation, la mise en vente au SAV.

Page d'accueil de la e-boutique 1001 Récup sur Label Emmaüs



Les chiffres du Label Emmaüs en 2023 :



Activité équivalente à 2022 en termes de chiffre d'affaires.

Le total des remboursements est doublé par rapport à 2022. Cela s'explique par un remboursement d'un montant de 700 € sur une seule commande.

Le panier moyen a augmenté par rapport à 2022 (33€).

Le nombre d'annonces publiées a baissé (1580 annonces en 2022). Pour cela, une réorganisation de l'activité a été mise en place fin 2023.

Les chiffres du Bon Coin en 2023 :



Les mêmes annonces sont publiées simultanément sur le Label Emmaüs et sur le Bon Coin.

Les charges globales représentent 8.7% sur le Bon Coin contre 46% sur Label Emmaüs. Cependant, Label Emmaüs propose un fort accompagnement des vendeurs, des formations au e-commerce mais aussi un SAV. Une plateforme professionnelle et professionnalisante.

L'ATELIER VÉLO :



Depuis 2021, nous récupérons les vélos que nous réparons en atelier et revendons à petit prix dans la boutique.

En 2023, nous avons réalisé un travail d'organisation de cet atelier avec la mise en place de fiches techniques pour une meilleure traçabilité du travail effectué sur les vélos et également pour mieux informer le client. Nous avons aussi investi dans du matériel et outillage adapté.

Un salarié en insertion est dédié à cette activité.

Un chiffre d'affaires de 2 891€ en 2023 contre 3 600€ prévu. Cet écart s'explique car l'atelier a fonctionné au

ralenti sur les 5 premiers mois de 2023 (absence de salarié sur l'activité).

Nous avons de plus en plus de demandes de vélos et nous sommes sollicités pour mettre en place un atelier d'auto-réparation.

LA SENSIBILISATION :

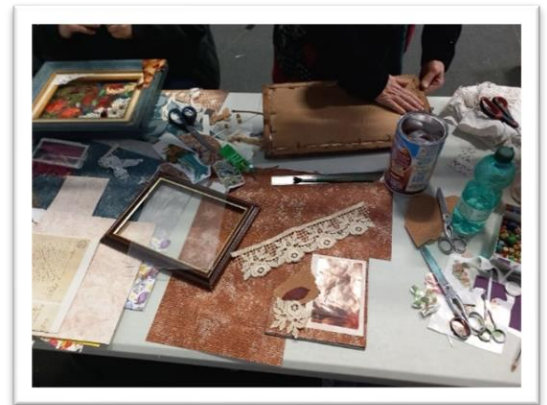
En 2023, nous avons participé à **divers évènements** aux cours desquels nous avons pu sensibiliser un bon nombre de personnes.

SERD (semaine européenne de la réduction des déchets) du 21 au 26 novembre 2023 en collaboration avec le collectif des ressourceries et recycleries du Tarn Reviscol et Trifyl.

- Nous avons organisé une collecte de vélo à la déchetterie de Gaillac et près de 300 personnes sensibilisées et 180Kg d'objets collectés dont 64Kg de vélos.
- Le 24 novembre, nous avons également animé un atelier de réparation de vélos et organisé une friperie à prix libre au sein du campus universitaire Champollion d'Albi, avec la ressourcerie Planète Réemploi d'Albi.



- Comme chaque année, nous étions présents à la Foire de la Récup et du Réemploi organisée par le Département du Tarn le 26 novembre à Albi, nous avons animé un atelier de customisation de cadres à partir de récup qui a rencontré un beau succès !

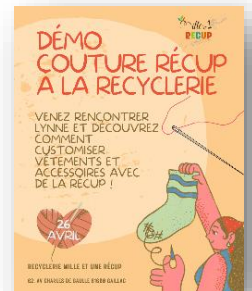


- **Marché de Gaillac** : nous sommes présents 1 vendredi par mois sur le marché de Gaillac afin de faire connaître l'association mais aussi de sensibiliser les gaillacois/e à la réduction des déchets

- Lynne, bénévole de l'association, est présente tous les vendredis en boutique et propose un atelier **démo couture récup**
- Participation à la **fête des associations** organisée par la ville de Gaillac



- Participation à la 2nde édition de la fête de l'écologie et de la solidarité « **Mauvaises herbes** » où nous avons animé un atelier de créations à partir de tee-shirt de seconde main, le 14 octobre à Gaillac.



- Les 28 et 29 mai, nous avons, pour la 2nde année, participé à **Biocybèle** organisé par Nature et Progrès à Graulhet avec la recyclerie Graulhetoise et au nom du collectif Reviscol. 2 jours intenses et très riches en rencontres.



Autres événements :

Nous avons également participé à des événements au cours de l'année :

- **Représentation de l'association** : le mardi 7 mars 2023, la directrice a été invitée à présenter l'association lors de la conférence « Des territoires en action grâce à l'économie circulaire » organisée par Trifyl auprès des élus du territoire.



- 19 septembre 2023, la chargée d'insertion et la Directrice ont tenu un stand sur le **forum tremplin vers l'emploi** organisé par Pôle emploi, cap emploi et la mission jeune. Elles ont pu alors présenter l'association et les postes en insertion à des chercheurs d'emploi du territoire éligible à l'insertion par l'activité économique.

- En septembre 2023, nous **avons bénéficié d'un don de 2 ordinateurs de bureau et de 3 ordinateurs portables**. La Fondation BNP Paribas avait alors missionné l'association rESS'ources afin de collecter les besoins en ordinateurs des associations et d'organiser la remise des dons. Ces ordinateurs ont servi à équiper notre pôle e-commerce et le second poste d'encadrement technique créé en août 2023.



- Le 22 novembre, la chargée d'insertion professionnelle et la directrice ont tenu un stand lors du **Forum emploi et handicap** dans le cadre de la SEEPH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées). A cette occasion, elles ont rencontré une vingtaine de chercheurs d'emploi en situation de handicap (en 2023, 46% de nos salariés en insertion sont travailleurs handicapés).

- **Visite de la nouvelle usine de Trifyl** avec Collectif des ressourceries et recycleries du Tarn Reviscol le 19 décembre 2023 + informations sur les nouvelles REP (Responsabilités élargies du producteur).



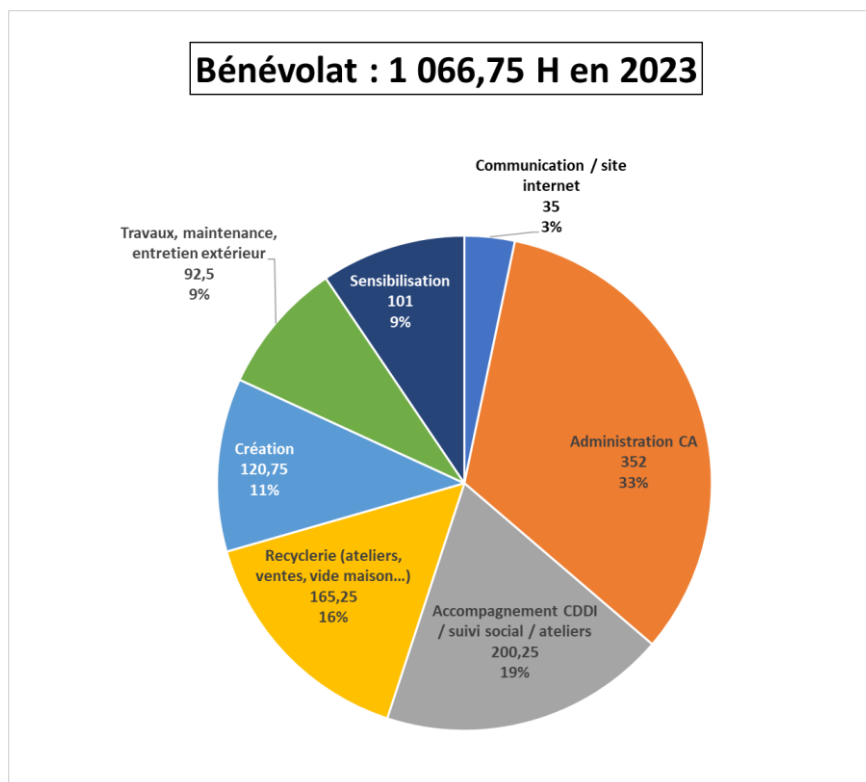
Le bénévolat et les activités :

Depuis 2 ans, nous notons une baisse considérable de la participation bénévole.

En 2023, pour faciliter l'implication des bénévoles et les fidéliser, nous avons nommé une référente bénévole et rédigé une procédure d'accueil et d'intégration et proposé des temps de convivialité chaque 2 mois.

Nous constatons que ces initiatives n'ont pas eu les effets escomptés. En effet, le temps de bénévolat a encore baissé. Cependant, un noyau de quelques bénévoles régulier reste très actif.

Nous poursuivons notre réflexion et prévoyons une redéfinition du bénévolat au sein de Mille et Une Récup.



2 membres du Conseil d'Administration ont participé à la fin du DLA (Dispositif local d'accompagnement) avec l'association rESS'ourcess autour du bénévolat : 1 séance collective avec d'autres associations et une séance individuelle avec tous les membres du Conseil d'Administration. Au cours de cette séance, a été défini le besoin de notre association d'avoir un accompagnement complémentaire à l'écriture du projet associatif et gouvernance. Ainsi, nous avons bénéficié d'une demi-journée d'accompagnement supplémentaire en 2023 et prévu une journée type « séminaire » en 2024.

4) L'Atelier Chantier d'Insertion (ACI)

Les objectifs du Chantier d'Insertion :

Pour rappel, le Chantier d'insertion vise à accompagner des chercheurs d'emploi du territoire les plus éloignées de l'emploi à travers :

- Un accompagnement dans et vers l'emploi : signature d'un premier CDDI (Contrat à durée déterminé d'insertion) de 6 mois avec possibilité de renouvellement jusqu'à 24 mois. Nous parlons alors de « Parcours » que nous construisons ensemble, le salarié en insertion et l'équipe accompagnatrice de l'association.
- La résolution de problématiques sociales et professionnelles
- L'acquisition de savoir être professionnels et compétences transférables
- La participation à des actions de formation

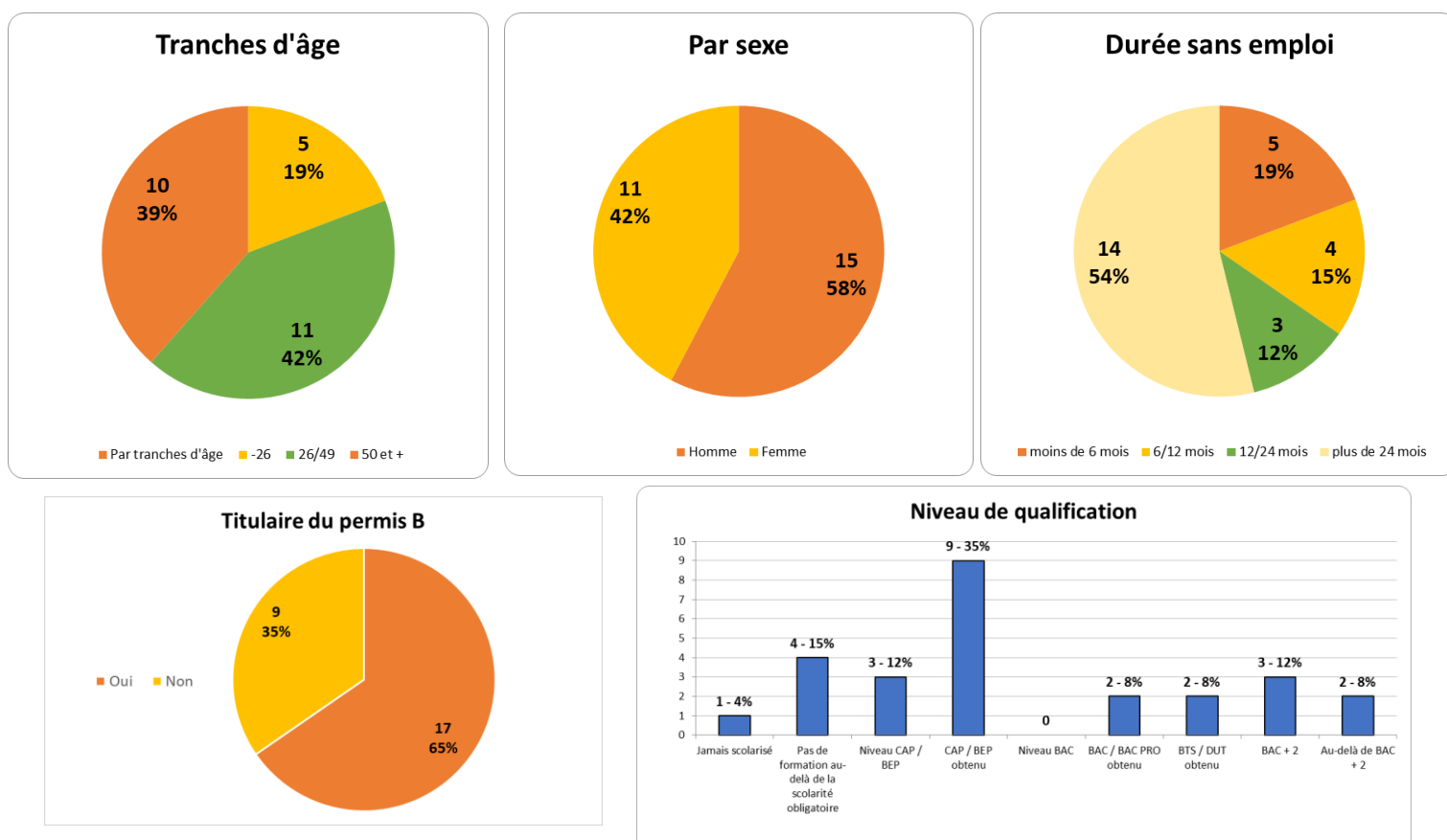
Avec pour objectif une sortie du dispositif sur la formation qualifiante ou l'emploi.

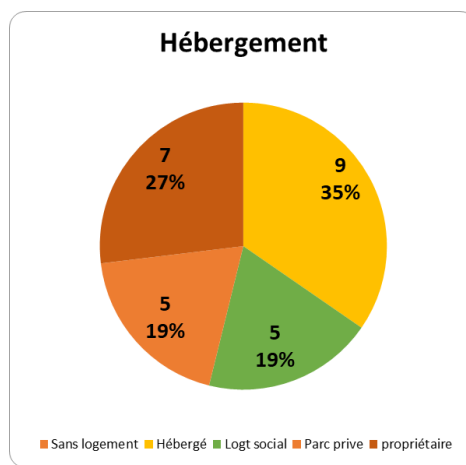
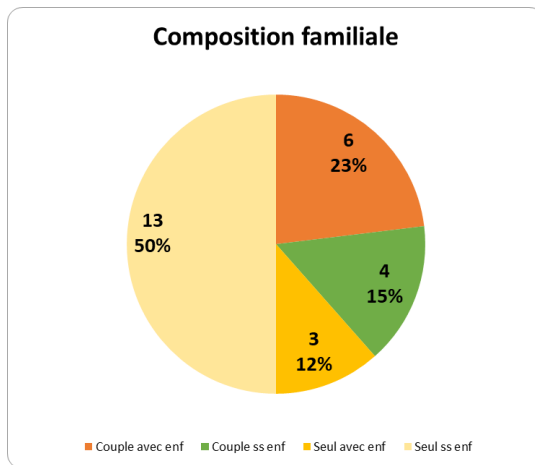
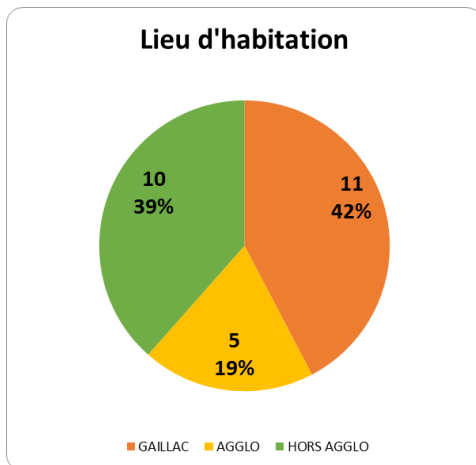
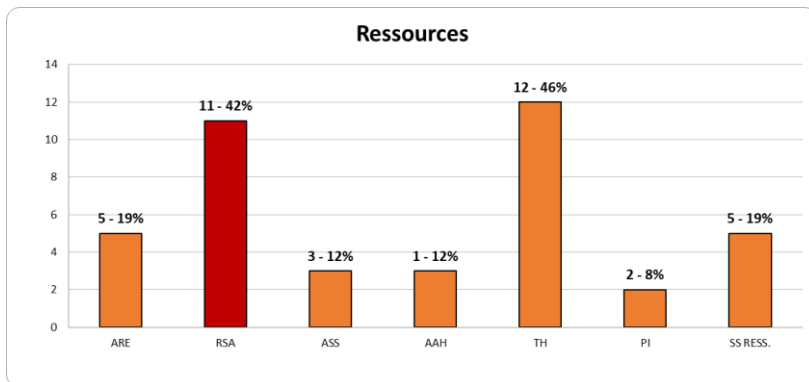
Conventionnement Atelier et Chantier d'Insertion :

En 2023, nous étions conventionnés pour 10 ETP, nous en avons réalisé 9.8 ETP.

Les caractéristiques des salariés en insertion accueillis et identification des principaux freins au démarrage du parcours :

En 2023, nous avons accueilli 26 salariés en insertion.





Nous notons cette année encore un vieillissement des salariés avec 39 % de + de 50 ans, contre 26 % en 2022 et seulement 5 % en 2021.

Plus de la moitié est sans emploi depuis plus de 24 mois.

Plus de la moitié rencontre des difficultés de logement : sans logement ou hébergé.

Nous veillons à une parité homme femme

66 % bénéficie d'une reconnaissance de travailleur handicapé / pension invalidité ou Allocation adulte handicapé

66 % est peu ou pas qualifiés (niveau V ou infra V)

35 % n'a pas le permis

L'accueil et l'intégration :

Les candidats sont orientés par les partenaires ou déposent une candidature spontanée.

En fonction des besoins de l'association, est organisé un recrutement.

Les candidats sont reçus en entretien par la direction, 1 encadrant et 1 membre du conseil d'administration.

S'ils sont retenus, ils intègrent le chantier d'insertion par une phase d'accueil et d'intégration :

- Formalités administratives : contrats, engagements réciproques, livret d'accueil...
- Visite des locaux et présentation des équipes et postes de travail
- Phase de découverte de tous les postes de travail pendant les 15 jours de la période d'essai
- Entretien individuel de fin de période d'essai avec l'encadrant/e ou la direction
- Entretien individuel avec la chargée d'insertion pour contractualisation des objectifs d'insertion.

Le parcours d'insertion :

Le parcours démarre avec un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) de 6 mois. Le parcours peut durer jusqu'à 24 mois.

Le contrat est renouvelé sous certaines conditions : assiduité, la réalisation des démarches liées au projet d'insertion (stages, enquêtes métiers...), la contractualisation d'un nouveau contrat d'objectifs qui permet d'ajuster la durée du renouvellement.

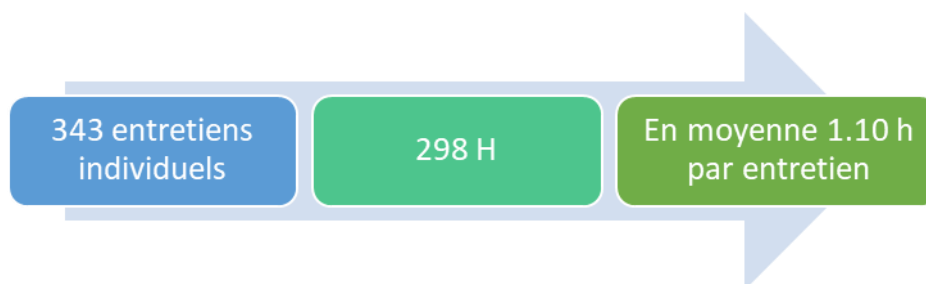
Tout au long de ce parcours, les salariés sont accompagnés et évalués dans leur montée en savoir être et savoir faire mais également dans les démarches socioprofessionnelles qu'ils se sont engagés à effectuer.



L'accompagnement socioprofessionnel :

Il s'organise de la façon suivante :

- A minima 1 RDV par quinzaine avec la CIP
- Signature d'un contrat d'objectifs en début de parcours et à chaque renouvellement de contrat
- Accompagnement dans les démarches sociales et professionnelles
- Lien avec le conseiller référent / prescripteur
- Travail d'équipe entre les salariés permanents (coordinations, travail sur les parcours, lien entre l'accompagnement technique et l'accompagnement socioprofessionnel)
- Rédaction d'un bilan final répertoriant le travail effectué et transmis au prescripteur et au salarié.



En 2022, la chargée d'insertion a mené 193 entretiens individuels d'accompagnement de 52 minutes en moyenne contre 343 entretiens de 1h10 en 2023. La CIP est passée progressivement d'1 jour à 2 jours par semaine. De plus, nous sommes passé de 7.7 à 9.8 équivalents temps plein en insertion, qui justifie aussi l'augmentation de son temps de travail.

L'encadrement technique :

L'encadrement technique se fait au quotidien. Les encadrants techniques sont chargés de :

- Participer aux recrutements des salariés en insertion avec la Direction et un membre du CA
- L'accueil et l'intégration des salariés en insertion
- La formation aux postes de travail
- S'assurer d'une montée en compétences
- L'évaluation des besoins en formation et progression des salariés
- Veiller à la bonne exécution du travail en respectant les consignes de sécurité

L'activité est supervisée par 2 postes d'encadrants techniques ayant chacun une équipe et ses spécificités :

- Un poste référent de l'atelier « accueil des dons / tri général », atelier vélos et vide maison
- Un poste référent vente et tri textile.

Le suivi du parcours :

Le travail d'équipe est essentiel à la progression des salariés dans leurs savoir être et dans leurs compétences et permet le suivi des parcours individuels.

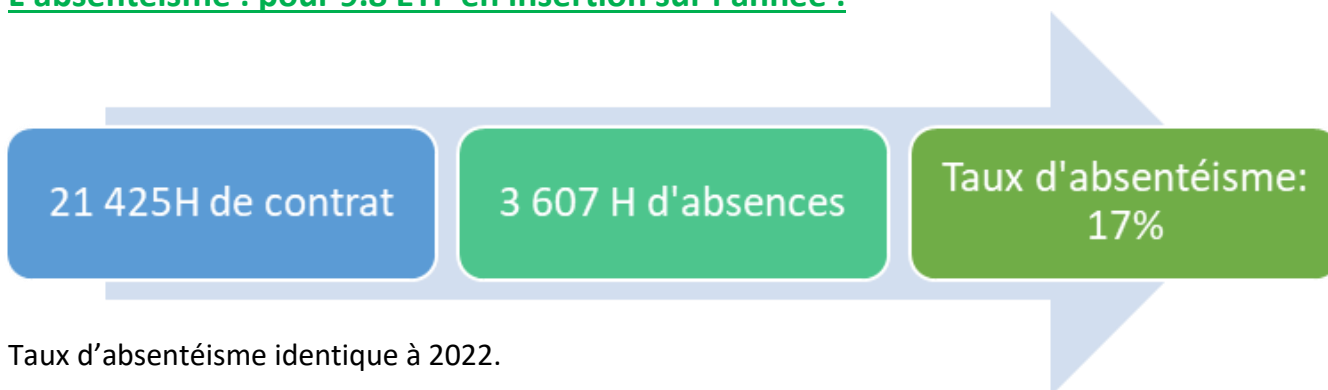
Pour cela, la coordination se fait à différents niveaux :

- Réunions hebdomadaires encadrants / direction : point sur l'activité, les salariés...
- Réunions mensuelles encadrants / CIP / direction : point complet sur chaque salarié, analyse de pratique, recherches de solutions pour des situations particulières, renouvellement de contrats...
- Point hebdomadaire encadrants / CIP : transmission d'informations importantes

D'autre part, les encadrants ont également des temps de coordination avec les salariés en insertion :

- Coordination hebdomadaire encadrants / CDDI : tous les mardis matin (début de la semaine) : rapide bilan de l'activité de la semaine passée, organisation de la semaine en cours, points particuliers

L'absentéisme : pour 9.8 ETP en insertion sur l'année :

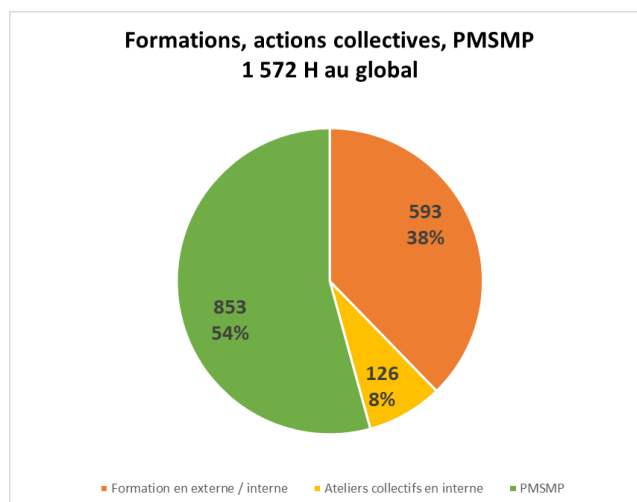


Taux d'absentéisme identique à 2022.

La formation, actions collectives, PMSMP (stage) :

La formation et les périodes de stages en entreprises sont primordiales dans le parcours d'insertion. Cela permet aux salariés de monter en compétences mais également de valider un projet professionnel et de se constituer un réseau au sein d'entreprises locales. Une période de stage est obligatoire sur chaque période de contrats.

La formation, les actions collectives et PMSMP représentent 1 572 H soit 300 H de plus qu'en 2022.



Types de formations / ateliers : (en nombre de personnes ayant participé aux actions)

- 6 salariés ont passé l'habilitation électrique 84H
- 1 a suivi la formation CQP cordiste 147H
- 7 ont suivi la formation au Logiciel de gestion de données d'une ressource 98H
- 13 ont participé à la formation Softkills (compétences relationnelles) 204H
- 1 a suivi Approche relationnelle 24H
- 11 ont participé à la sensibilisation au tri des déchets et REP (Responsabilité élargie des producteurs) 22H
- 10 ont participé à l'atelier « Apprendre à communiquer » 35.5H
- 6 ont suivi l'atelier « savoir être professionnel » 19.5H
- 5 ont suivi l'atelier « gérer son budget » 7.5H
- 1 a été accompagné dans l'acquisition des savoirs de bases 28.5H
- 1 a été formée au Community Manager 14H
- 4 ont suivi l'atelier « préparation et simulation entretien d'embauche » 35H

16 PMSMP ont été réalisées pour 853 H.

Liste des métiers découverts lors des PMSMP et des entreprises accueillantes :

Métiers découverts	Entreprises accueillantes
Conducteur urbain de passagers	Cars COULOM, Albi
Community manager et assistante e-commerce	Groupement agricole d'exploitation
Accompagnatrice sociale	La Friperie Itinérante de familles rurales, Rivières
Conseillère de vente	Kiabi, Le Séquestre
Vendeur en librairie	Librairie L'étoile Scintillante, Gaillac (2 pmsmp)
Agenceur de magasin	AZ agencement, Marssac/Tarn
ELS (accueil et mise en rayon)	Gamm Vert, Gaillac
Gestionnaire d'une association/recyclerie	Emmaüs Lisle-sur-Tarn
Conseillère de vente prêt-à-porter	Cache-cache, Gaillac
Conseiller numérique	Association Léo Lagrange, Graulhet
ELS (accueil, mise en rayon et vente)	Gamm Vert, Gaillac
Hôtesse de caisse	Intermarché, Le Séquestre
Intermittent du spectacle en ingénieur son	Abys Production, Toulouse
Métiers de l'édition	Les Ecrits 9, Gaillac
Confection de confitures	Confinature, Gaillac

Le partenariat avec les entreprises locales : Le bilan de l'action « Collectons Les Entreprises » :

En 2022, nous avons démarré cette action de collecte de vêtements auprès de 10 entreprises partenaires et de leurs salariés dans un objectif de sensibiliser à la réduction des déchets, faire connaître l'association, rompre avec les a priori de l'insertion et du monde de l'entreprise, de créer un partenariat pérenne avec les acteurs économiques locaux. Action financée par la fondation Bruneau et la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

En 2023 a eu lieu la collecte de vêtements → près d'1 tonne !



Le bilan de cette action a eu lieu en mars 2023, au cours d'un petit déjeuner organisé à la recyclerie avec comme invités les entreprises participantes, les représentants de l'Etat et la presse et en présence de tous les salariés de la structure. Permettant ainsi aux salariés en insertion de créer des contacts avec les entreprises et de montrer le travail qu'ils réalisent au quotidien notamment avec la visite des locaux.





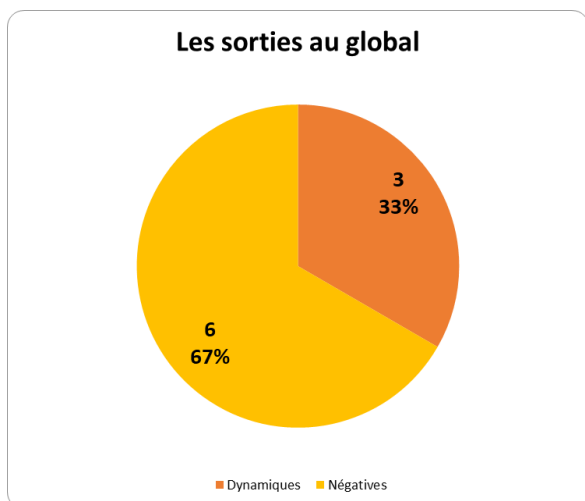
Cette action a eu un franc succès, que cela soit auprès des entreprises participantes comme auprès des salariés en parcours d'insertion qui l'ont mené. Ils ont pu acquérir de nouveaux savoir-faire comme création de supports de communication, mais également prendre confiance, savoir se présenter, convaincre, indispensable dans leur parcours et leurs démarches de recherche d'emploi.

Pour cela, nous reconduisons cette action en 2024 avec l'objectif de toucher davantage d'entreprise et surtout de pérenniser les partenariats.



Les sorties du dispositif :

11 salariés sont sortis du dispositif dont 1 parcours de – de 3 mois et une sortie sur longue maladie. Soit 9 sorties comptabilisées



A noter !

Le conventionnement ACI impose une classification des sorties des salariés en insertion du dispositif qui prend en compte uniquement le quantitatif, c'est-à-dire le nombre de sorties sur l'emploi ou la formation, et non le qualitatif, c'est-à-dire la qualité de l'accompagnement socioprofessionnel. Les salariés représentés dans les sorties dites négatives ont clairement évolué et progressé dans plusieurs domaines : accès au logement, à la mobilité, prise de confiance ...

Zoom sur les 3 sorties dynamiques : sont considérées « sorties dynamiques » les sorties sur l'emploi, la formation qualifiante, la retraite, reprise / création d'entreprise, intégration dans la fonction publique.

- 1 embauche en CDI dans la structure : Marie-Judith sur le poste d'encadrante technique au 1er août 2023
- 1 sortie sur les droits à la retraite
- 1 sortie sur la formation qualifiante conducteur de travaux

Zoom sur les « sorties négatives » : 6 salariés ne sont pas sortis sur l'emploi ou la formation pour différentes raisons : santé, obligation familiale, peu engagé dans le parcours d'insertion ...

Dans un parcours d'insertion, le chantier d'insertion est considéré comme une première étape dans le parcours. Parfois, les situations des personnes font que le parcours s'interrompt. L'équipe accompagnatrice analyse ces interruptions afin de mieux les anticiper.

En fin d'année, dans le cadre de l'amélioration continue de notre pratique, nous avons entrepris un travail de remaniement de l'accompagnement que nous proposons. Nous avons ainsi professionnalisé nos outils de suivi des parcours individuels.

5) Le rapport financier

COMPTES DE RESULTAT 2023 ASSOCIATION MILLE ET UNE RECUP									
CHARGES D'EXPLOITATION					PRODUITS D'EXPLOITATION				
	2023	2022	2021	%		2023	2022	2021	%
Achats, autres achats, charges externes	82 106,99 €	57 389,35 €	34 398,09 €	43%	Vente de biens et services	141 368,12 €	100 393,86 €	34 966,25 €	41%
Loyer	24 167,28 €	23 351,39 €	12 460,00 €	3%	Vente de marchandises	96 124,34 €	74 444,91 €	32 305,54 €	29%
Eau	1 018,77 €	353,22 €	962,81 €	188%	Vente en ligne	20 419,08 €	17 810,45 €	1 090,71 €	15%
Electricité	2 524,05 €	3 643,33 €	1 592,86 €	-31%	Prestations débrass / vide maison / livraisons	18 901,64 €	6 596,00 €	-	187%
Carburant	423,37 €								
Téléphone, internet	1 201,73 €	1 258,12 €	887,23 €	-4%	Autres prestations de services	5 523,06 €	400,00 €	1 160,00 €	1281%
Assurance locaux	1 200,37 €	1 067,78 €	793,80 €	12%	Adhésions	400,00 €	400,00 €	410,00 €	0%
Assurance camion	858,74 €	596,48 €	-	44%	Produits annexes / frais facturés		742,50 €		-100%
Entretien / maintenance	5 664,40 €								
Formation	17 039,00 €	3 866,00 €	2 499,99 €	341%	Subventions d'exploitations	53 066,08 €	60 799,62 €	44 339,77 €	-13%
Transport sur vente	3 840,41 €	3 737,12 €	216,98 €	3%	L'état	6 093,07 €	31 882,98 €	19 339,77 €	-81%
Matériel, fournitures	4 046,94 €	3 928,34 €	4 224,24 €	3%	Le département du Tam	14 423,08 €	14 416,64 €	12 500,00 €	0%
Honoraires	11 007,60 €	5 984,40 €	6 841,40 €	84%	La ville de Gaillac	6 000,00 €	12 000,00 €	12 500,00 €	-50%
Annonces / pub	1 303,17 €				FAS (2022)	2 500,00 €	2 500,00 €		0%
Commissions	2 066,71 €	1 851,71 €	121,28 €	12%	FSE+	24 049,93 €			
Voyages, déplacements, missions, réceptions	2 281,78 €	1 405,20 €	736,14 €	62%					
Autres	3 462,67 €	6 346,26 €	3 461,36 €	-45%	Reprises sur amortissements, transfert de charges	248 107,00 €	166 899,36 €	102 605,27 €	49%
Impôts, taxes et versements assimilés	6 766,17 €	5 350,57 €	3 379,00 €	26%	Transfert de charges d'exploitation	18 241,10 €	4 538,35 €	2 830,53 €	302%
Salaires et traitement	280 658,28 €	212 316,86 €	149 147,57 €	32%	Aides aux postes	229 865,90 €	162 361,01 €	99 774,74 €	42%
Charges sociales	30 981,64 €	26 883,16 €	21 809,05 €	15%	Autres produits	315,55 €	224,41 €	12 505,20 €	41%
Dotations aux amortissements	10 581,32 €	7 834,40 €	1 436,33 €	35%	Dons, crowdfunding	290,40 €	213,99 €	12 501,08 €	36%
Charges financières	290,97 €	147,27 €		98%	Divers	25,15 €	10,42 €	4,12 €	141%
Autres charges	12,14 €	8,67 €	23,99 €	40%	Produits exceptionnels	8 663,35 €	4 955,52 €	1 573,75 €	75%
TOTAL CHARGES	411 397,51 €	309 930,28 €	210 194,03 €	33%	TOTAL PRODUITS	451 520,10 €	333 272,77 €	195 990,24 €	35%
RESULTAT D'EXPLOITATION						40 122,59 €	23 342,49 €	-	14 293,79 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES = VALORISATION DU BENEVOLAT									
1066,75 H de bénévolat	14 507,80 €	13 538,26 €	17 828,74 €	7%	1066,75 H de bénévolat	14 507,80 €	13 538,26 €	17 828,74 €	7%
TOTAL CHARGES AVEC CONTRIBUTIONS	425 905,31 €	323 468,54 €	228 022,77 €	32%	TOTAL PRODUITS AVEC CONTRIBUTIONS	466 027,90 €	346 811,03 €	213 818,98 €	34%

Analyse du compte de résultat :

Le compte de résultat est présenté avec un comparatif avec 2022

Nous pouvons noter une évolution importante des charges 33% qui s'équilibre avec l'évolution des produits 35%.

L'augmentation des charges s'expliquent par :

- La création d'un second poste d'encadrant technique à temps plein au 1^{er} août 2023
- L'augmentation du temps de travail de la CIP
- L'augmentation de la masse salariale en insertion passée de 7.67 à 9.8 équivalents temps plein.

L'augmentation des produits est une conséquence directe du plan de consolidation établie en 2021 / 2022. Les activités développées prennent de l'ampleur et le plan de communication touche de plus en plus d'usagers => presque 20 000 visiteurs sur l'année 2023 contre 13 600 en 2022.

Un résultat excédentaire de 40 122.59 € s'explique avec la provision de la subvention FSE+ de 24 049.93€. En réalité, nous avons perçu 5 769.13 € pour 2023 soit une avance de 20% du montant attribué de 28 845.63 €. Le solde reste incertain et ne sera versé qu'en 2025.

CHARGES :

- Formation + 341% : prises en charge à 100% par l'OPCO, nous retrouvons donc le montant au niveau des ressources dans « transfert de charges »
- Transport sur vente : représente les frais de port pour l'activité e-commerce sur Label Emmaüs
- Honoraires +84% s'explique par le recours obligatoire au commissaire aux comptes mais aussi par l'augmentation de la masse salariales = + de bulletins de salaires (sous-traité à Cerfrance).
- Commissions : commissions sur vente de Label Emmaüs et Le bon coin
- Les dotations aux amortissements + 35% s'explique par l'achat du camion en avril 2022 donc amorti sur 12 mois en 2023 + l'achat de matériel informatique pour la mise en place du logiciel de gestion des données GDR sur presque tous les postes de travail.

PRODUITS :

- 41% d'évolution pour les ventes de biens et de services en partie grâce aux prestations de débarras vide maison qui représentent 13.4% des ventes (+187% par rapport à 2022) et le conventionnement avec l'éco organisme Ecologic pour les DEEE et les ASL (5000 €). Les ventes en boutique augmentent de 29%.
- Subventions : elles baissent de 13%. En 2022, l'Etat nous avait attribué un FDI de consolidation de 20 000€, subvention exceptionnelle. La subvention de la mairie est divisée par 2. Le FSE+ vient équilibrer.
- Transfert de charges : remboursement OPCO ainsi que les aides aux postes qui financent les postes en insertion et une partie des postes d'encadrement et d'accompagnement socioprofessionnel. L'augmentation de la masse salariale en insertion impacte donc le montant de l'aide aux postes.
- Produits exceptionnels : les subventions d'investissements qui sont amorties comme les dépenses (dotations aux amortissements dans les charges)

Les contributions volontaires : valorisation du bénévolat.

En 2023, le bénévolat représente 14 507.80 € pour 1066.75 H.

BILAN 2023
ASSOCIATION MILLE ET UNE RECUP

BILAN ACTIF	Valeurs au 31 /12 /2023			31/12/2022
	Val. Brutes	Amort . & dépréc.	Val. Nettes	
ACTIF IMMOBILISE	50 005,71 €	19 852,05 €	30 153,66 €	38 408,20 €
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	49 005,71 €	19 852,05 €	29 153,66 €	37 408,20 €
<i>Matériel outillage</i>	7 118,65 €	3 177,54 €	3 941,11 €	1 638,03 €
<i>Matériel transport, aménagement ...</i>	41 887,06 €	16 674,51 €	25 212,55 €	9 508,01 €
Immobilisations financières	1 000,00 €		1 000,00 €	1000
ACTIF CIRCULANT	141 969,71 €	- €	141 969,71 €	96 302,23 €
Créances	41 877,04 €		41 877,04 €	22 400,51 €
Disponibilités	100 092,67 €		100 092,67 €	73 901,72 €
TOTAL GENERAL	191 975,42 €	19 852,05 €	172 123,37 €	134 710,43 €
BILAN PASSIF	Valeurs au 31 /12 /2023			31/12/2022
Fonds associatifs			32 448,30 €	9 105,81 €
Résultat de l'exercice			40 122,59 €	23 342,49 €
Subventions d'investissements			29 309,27 €	37 369,62 €
Dettes			70 243,21 €	64 892,51 €
TOTAL GENERAL			172 123,37 €	134 710,43 €

Analyse du bilan :

Le bilan est la photographie de la situation de l'association au 31/12/2023.

BILAN ACTIF :

Actif immobilisé : il représente les biens possédés par l'association

- Immobilisations corporelles : les investissements. Tous les achats en mobilier, matériel informatique, outillage, camion ... Tout ce qui est amortis.
- Immobilisations financières : parts sociales Label Emmaüs

Actif circulant : il représente les mouvements financiers

- Créances : il s'agit du restant à percevoir. Ici les 24 049.93€ de FSE + , 4000€ d'Ecologic, solde de subvention du département...

BILAN PASSIF :

- Fonds associatifs : excédents des années précédentes affectées aux fonds associatifs
- Dettes : 70 243.21 € :
 - o 21 682.16 € d'emprunt (France Active et banque)
 - o 41 610.08 € de dettes fiscales et sociales : essentiellement les salaires et charges de décembre 2023 versés en janvier 2024, provisions pour congés payés ... Cette dette est normale et a été régularisée en grande partie en janvier 2024 avec le paiement des salaires et des charges.

En conclusion, le bilan de l'association est sain. L'association est en phase de croissance.

6) Projections 2024

Les objectifs :

- Améliorer notre impact sur la réduction des déchets
- Travail autour de la gouvernance et du bénévolat :
 - o Définir les besoins en bénévolat de l'association
 - o Elargir le Conseil d'Administration et interroger le mode de gouvernance
- Développer la relation avec les entreprises du territoire :
 - o Organisation de la 2^{nde} édition de Collectons les entreprises
 - o Augmentation du temps du travail de la CIP de 2 à 3 jours par semaine dès janvier avec un jour par semaine spécialement dédié à la relation entreprises
- Pérenniser et professionnaliser l'atelier vélo
- Poursuivre la professionnalisation des ateliers : organisation, procédures de travail ...
- Poursuivre le travail de communication de l'association
- Développer le partenariat local et notre action en faveur du quartier prioritaire de la ville

Budget prévisionnel 2024

BUDGET PREVISIONNEL 2024							
CHARGES D'EXPLOITATION				PRODUITS D'EXPLOITATION			
	réalisé 2023	2024	%		réalisé 2023	2024	%
Achats, autres achats, charges externes	82 106,99 €	96 155,00 €	17%	Vente de biens et services	141 368,12 €	148 400,00 €	5%
Loyer	24 167,28 €	27 000,00 €	12%	Vente de marchandises	96 124,34 €	99 000,00 €	3%
Eau	1 018,77 €	1 400,00 €	37%	Vente en ligne	20 419,08 €	22 000,00 €	8%
Electricité	2 524,05 €	4 000,00 €	58%	Prestations débarras / vide maison / livraisons	18 901,64 €	24 000,00 €	27%
Carburant	423,37 €	1 905,00 €	350%	Vente filière	5 523,06 €	3 000,00 €	-46%
Téléphone, internet	1 201,73 €	1 500,00 €	25%	Adhésions	400,00 €	400,00 €	0%
Assurance locaux	1 200,37 €	1 320,00 €	10%	Produits annexes / frais facturés			
Assurance camion	858,74 €	2 350,00 €	174%	Subventions d'exploitations	53 066,08 €	59 768,00 €	13%
Entretien / maintenance	5 664,40 €	5 000,00 €	-12%	L'état	6 093,07 €	6 100,00 €	0%
Formation	17 039,00 €	17 150,00 €	1%	Le département du Tarn	14 423,08 €	15 000,00 €	4%
Transport sur vente	3 840,41 €	4 500,00 €	17%	La ville de Gaillac	6 000,00 €	4 000,00 €	-33%
Matériel, fournitures	4 046,94 €	6 900,00 €	70%	FAS (2022)	2 500,00 €		-100%
Honoraires	11 007,60 €	11 500,00 €	4%	FSE+	24 049,93 €	34 668,00 €	44%
Annonces / pub	1 303,17 €	2 500,00 €	92%				
Commissions	2 066,71 €	2 630,00 €	27%	Reprises sur amortissements, transfert de charges	248 107,00 €	295 852,00 €	19%
Voyages, déplacements, missions, réceptions	2 281,78 €	2 500,00 €	10%	Transfert de charges d'exploitation	18 241,10 €	17 500,00 €	-4%
Autres	3 462,67 €	4 000,00 €	16%	Aides aux postes	229 865,90 €	278 352,00 €	21%
Impôts, taxes et versements assimilés	6 766,17 €	2 000,00 €	-70%	Reprises sur amortissements			
Salaires et traitement + charges sociales	311 639,92 €	400 740,00 €	29%	Autres produits	315,55 €	300,00 €	-5%
Dotations aux amortissements	10 581,32 €	13 000,00 €	23%	Dont mécénat	- €	- €	
Charges financières	290,97 €	437,00 €	50%	Dons, crowdfunding	290,40 €	300,00 €	3%
Autres charges	12,14 €	50,00 €	312%	Divers	25,15 €		-100%
				Produits exceptionnels	8 663,35 €	8 062,00 €	-7%
TOTAL CHARGES	411 397,51 €	512 382,00 €	25%	TOTAL PRODUITS	451 520,10 €	512 382,00 €	13%

Analyse du budget prévisionnel

CHARGES :

- Augmentation de loyer prévue dû à des travaux d'agrandissement prévu sur 2024 / 2025.
- Carburant et assurance véhicule = prévu l'acquisition d'une voiture pour tous les déplacements des salariés permanents (déplacements de l'encadrant pour réaliser les devis vide maison, de la CIP dans le cadre des rencontres avec les entreprises et les visites des lieux de stages, pour les formations, réunions à l'extérieurs...)
- Le budget communication est doublé
- Les charges de salaires augmentent de 29% :
 - o Le second poste d'encadrant technique crée en août 2023 sur 12 mois en 2024
 - o Nouvelle augmentation du temps de travail de la CIP passant à 3 jours semaines dès janvier 2024
 - o Calcul de la masse salariale en insertion sur la base de 12 équivalents temps plein demandé pour 2024 contre 10 en 2023.
 - o La dotation aux amortissements augmente avec l'acquisition prévu d'un second véhicule.

PRODUITS :

- + 5% sur le chiffre d'affaires. Un prévisionnel qui reste prudent.
- +13 % de subventions : mobilisation de FSE + (Fonds Social Européen)
- Transfert de charges : 17 500 € de remboursement de formation et frais annexes à la formation par l'OPCO (Uniformation)
- Aide aux postes pour 12 ETP en insertion
- Produits exceptionnels : les subventions d'investissements amorties comme les dépenses d'investissements que l'on retrouve au niveau des charges dans la dotation aux amortissements.

